

Une procédure adaptée au profil de chacun

Une offre de formation enrichie et personnalisée

→ De nouvelles formations disponibles (Sciences Po / Instituts d'Etudes Politiques, Paris Dauphine, formations d'art, de design et du spectacle vivant...).

→ Des parcours de réussite (oui-si) pour se renforcer dans les compétences et connaissances nécessaires et attendues pour réussir sa première année.

Un soutien à la mobilité

Une aide financière si je suis lycéen boursier et que je fais le choix d'une formation éloignée de mon domicile. Toutes les informations sont disponibles sur etudiant.gouv.fr.

Un dispositif pour les candidats en situation de handicap

- Dans chaque fiche de formation : **le contact d'un référent handicap** qui peut répondre à mes questions.
- Une **fiche de liaison** pour indiquer les modalités d'accompagnement dont j'ai besoin. Je pourrai transmettre cette fiche au référent handicap avant l'inscription administrative dans l'établissement que j'aurai choisi.

Un accompagnement à chaque étape

Deux professeurs principaux en classe de terminale

En lien avec les psychologues de l'Éducation nationale en charge de l'orientation, ils **m'accompagnent tout au long de l'année pour élaborer mon projet** et m'aider à faire mes choix.

Le service d'orientation de mon établissement

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me renseigne auprès du **service orientation** de mon établissement (service d'orientation universitaire ou psychologue de l'éducation nationale de permanence dans les lycées) qui peut m'accompagner dans mon projet.

La commission d'accès à l'enseignement supérieur de mon académie (CAES)

- Si j'ai des besoins spécifiques (charge de famille, trouble de santé invalidant ou handicap, sportif de haut niveau, artiste confirmé), je peux demander le réexamen de mon dossier par la CAES.
- Si je n'ai pas de proposition d'admission, je peux solliciter la CAES qui m'aidera à trouver une formation.

Je me prépare à la vie étudiante



Bourse et logement

Je peux faire ma demande de bourse et/ou de logement en créant **mon dossier social étudiant (DSE)** via le portail messervices.etudiant.gouv.fr de mi-janvier à mi-mai.

- **Bourse : des mesures pour faciliter la gestion de mon budget**
 - 1^{re} mensualité dès le 30 août 2020
 - Mise en paiement des bourses : le 5 de chaque mois

- **Logement en résidence universitaire :** Je cherche un logement sur trouverunlogement.lescrous.fr
 - **Fin juin** : les premiers logements sont attribués
 - **Début juillet** : je confirme le logement que j'ai choisi

A noter : j'ai toujours la possibilité de demander un logement en résidence universitaire jusqu'au mois de septembre.

les Crous

Santé

Je suis **automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale**. Je n'ai donc aucune démarche à effectuer.

Des services et des conseillers pour répondre à mes questions

- Le numéro vert 0 800 400 070 (à partir du 22 janvier)
- La rubrique « contact » depuis mon dossier candidat
- Et les comptes sociaux Parcoursup pour rester informé :

@parcoursup_info
 @parcoursupinfo
 deveniretudiant

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup 2020 en trois étapes

Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir mon entrée dans l'enseignement supérieur

parcoursup.fr
 @parcoursup_info @parcoursupinfo

etudiant.gouv.fr
 @etudiantgouv



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Le calendrier Parcoursup en 3 étapes

Nov.

Déc.

Janvier 2020

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Août

Sept.

1

Début novembre 2019 > janvier 2020

Je m'informe & découvre les formations

DÉBUT NOVEMBRE → JANVIER

- Je prépare mon projet d'orientation : je consulte le site Terminales2019-2020.fr

Si je suis lycéen, j'échange avec mon professeur principal et je participe à la 1^{re} semaine de l'orientation dans mon lycée.

Si je suis étudiant et que je souhaite me réorienter, je me rapproche du service orientation de mon établissement qui peut m'accompagner dans mon projet.

- Je peux consulter sur Parcoursup.fr les formations qui étaient proposées l'an dernier en 2019, en particulier leurs caractéristiques et les compétences et connaissances attendues par chaque formation.

DÉBUT DÉCEMBRE

Si je suis lycéen, je renseigne ma fiche de dialogue : le 1^{er} conseil de classe prend connaissance de mon projet d'orientation et formule des recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information Parcoursup.fr 2020 :

- Je m'informe sur le fonctionnement de la procédure.
- Je consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2020 (les enseignements proposés, les attendus, les possibilités de poursuite d'étude et les débouchés professionnels, les critères généraux d'examen des dossiers...).

Le moteur de recherche des formations : il permet d'effectuer des recherches par mots clés ou par type de formation, de géolocaliser les établissements et de consulter des suggestions de formations similaires à celle recherchée...
En 2020, près de 600 nouvelles formations sont disponibles sur Parcoursup.

2

22 janvier > 2 avril 2020

Je m'inscris pour formuler mes vœux & finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

- Je poursuis ma réflexion et je participe aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et aux salons d'orientation, pour échanger avec des enseignants et des étudiants ambassadeurs.

Si je suis lycéen, je participe à la 2^e semaine de l'orientation dans mon lycée.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

- Je m'inscris sur Parcoursup pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux et j'exprime ma motivation : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations).

Jeudi 12 mars : dernier jour pour formuler mes vœux.

FÉVRIER-MARS

Si je suis lycéen, chaque vœu que je formule fait l'objet d'une fiche Avenir comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement dans le cadre du 2^e conseil de classe.

JEUDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de mes vœux.

Des vidéos tutorielles sont proposées sur Parcoursup pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Les formations que j'ai demandées examinent mon dossier à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elles ont indiqués dans leur fiche de présentation Parcoursup.

3

19 mai > 17 juillet 2020

Je reçois les réponses des formations & je décide

MARDI 19 MAI

Début de la phase d'admission principale.

- Je consulte dans mon dossier Parcoursup les réponses des formations que j'ai demandées.
- à partir du 19 mai, je reçois les propositions d'admission (réponse oui ou oui-si*) au fur et à mesure et en continu.
- Je dois répondre obligatoirement à chaque proposition d'admission dans les délais indiqués dans mon dossier.

MI-JUIN

La procédure est suspendue pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

FIN JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.

DU 29 JUIN AU 1^{er} JUILLET

Point d'étape : si j'ai conservé des vœux pour lesquels je suis en liste d'attente, je me connecte à mon dossier pour indiquer ceux qui m'intéressent toujours.

DÉBUT JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du baccalauréat, si j'ai définitivement accepté une formation, j'effectue mon inscription administrative auprès de l'établissement que j'ai choisi, selon les modalités précisées dans mon dossier.

MERCREDI 15 JUILLET

Les formations envoient les dernières propositions d'admission de la phase principale.

VENDREDI 17 JUILLET

Fin de la phase principale.

Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.

Les solutions si je n'ai pas reçu de proposition d'admission

DÈS LE 19 MAI

Si je n'ai reçu que des réponses négatives de la part de formations sélectives (BTS, DUT, classe prépa, IFSI, écoles...), je peux demander un accompagnement individuel ou collectif dans mon lycée (auprès du service orientation de mon établissement si je suis un étudiant et que je souhaite me réorienter) ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire.

DE FIN JUIN AU 11 SEPTEMBRE

Je peux participer à la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles. Ces formations seront accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup.

DÉBUT JUILLET

Après les résultats du baccalauréat, je peux solliciter depuis mon dossier un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de mon académie. Cette commission étudie mon dossier et m'aide à trouver une formation au plus près de mon projet et en fonction des places disponibles.

* La réponse «Oui-si» signifie que vous êtes accepté dans la formation à condition de suivre un parcours de réussite adapté à votre profil (remise à niveau, soutien, tutorat...). Ce parcours de réussite vous est proposé par la formation afin de consolider ou de renforcer certaines compétences nécessaires pour vous permettre de réussir vos études supérieures.